



CRAN - CARREFOUR DE REFLEXION ET D'ACTION CONTRE LE RACISME ANTI-NOIR

Observatoire du Racisme anti-Noir en Suisse

Case postale 251 CH-3000 Berne 7

Fax : 032 322 26 37

Tel. : 032 322 06 05 / 079 641 66 92

Cran02@bluewin.ch

info@cran.ch

www.cran.ch

COMMUNIQUE DE PRESSE - 17 OCTOBRE .2006

APRES SES DECLARATIONS SUR LES « AFRICAINS PARESSEUX »,
M. BLOCHER DEVRAIT DEMISSIONNER ET LE CONSEIL FEDERAL S'EXCUSER !

Qui l'arrêtera ? Jusqu'où doit-il aller pour qu'un coup d'arrêt puisse être porté à une dérive de plus en plus fascisante et ultra-raciste ?

Après les caricatures sur les musulmans ainsi que des multiples allusions racistes et xénophobes sur les affiches ou dans des déclarations des dirigeants de son parti, l'Union démocratique du Centre (UDC).

Après avoir jeté dans la rue, sans aucun respect minimal de leur dignité, des milliers de NEM (requérants d'asile tombant sous le coup de l'ordonnance de Non Entrée en Matière du 1^{er} avril 2004) en grande majorité Noirs, une fois arrivé au pouvoir, à la tête de son département.

Après avoir porté à bout de bras des « Lois Blocher » jugées racistes et xénophobes par tous les défenseurs des droits de l'Homme, extérieurs et intérieurs, dont la Commission fédérale contre le racisme (CFR)

Après avoir déclaré et répété à l'envie son intention de faire abroger une norme anti raciste votée par le peuple mais qui lui donne des « maux de ventre » en soutenant le négationnisme du génocide arménien...

M. Christoph Blocher, ministre de la justice et de la police dans le gouvernement fédéral, a fait monter d'un cran de plus, le délire verbal que lui occasionnent ses « maux de ventre » devant tout ce qui représente la diversité culturelle, la tolérance, le respect de l'Autre en Suisse.

En effet, selon le journal *Le Matin Dimanche* du 15 octobre dernier, M. Blocher a été invité le 14 septembre à s'exprimer sur les thèmes de la politique des étrangers et de l'asile par les 25 membres de la Commission des Institutions Politiques (CIP) du Conseil national (Parlement suisse). Se fondant sur un procès-verbal en sa possession, le journal a fait état de « *propos limpides* » et « *sans appel* » du Conseiller Fédéral sur les Africains:

- Les Africains sont « paresseux »
- Ils sont « responsables de leur situation »
- « Il ne vaut pas la peine d'investir de l'argent sur le continent africain »
- « J'ai quelques expériences personnelles, étant donné que j'ai construit deux usines en Afrique il y a vingt ans. Après deux ans, on ne pouvait même plus pénétrer à l'intérieur. Il n'y a là-bas pas de culture correspondante, même chez les Africains qui ont été formés en Suisse »...

Interviewé par le même journal, M. Andreas Gross, président de la CIP, a confirmé ces propos qu'il a qualifiés lui-même de « choquants » et « indignes de la part d'un ministre ». Il a également confié que ce « discours reprenant des thèses racistes » ont choqué plusieurs membres de la Commission. Certes, le département de M. Blocher a publié un démenti ce lundi, en fin de journée. Toutefois, les allégations avancées à la fois par un journal (sur la

base d'un procès-verbal en sa possession) et par une personnalité politique (président de séance et qui n'a pas contesté le contenu du procès-verbal) sont à prendre très au sérieux, vu leur extrême gravité. Si M. Andreas Gross affirmait hier 16 octobre sur les ondes de la RSR avoir confirmé une impression globale et non retranscrit littéralement les propos de M. Blocher, il y a suffisamment de phrases effectivement prononcées par M. Blocher qui attestent du racisme contenu dans ses propos : « Maintenant, on leur a donné la liberté, ils devraient se débrouiller seuls ». Les jugements à l'emporte-pièce de M. Blocher, sa propension à mettre en avant l'exclusive responsabilité des Africains face à une situation complexe témoignent non seulement de ses convictions racistes avérées mais encore d'une vision ethnocentriste et simpliste du monde dans lequel nous vivons.

Au vu de ce qui précède, le CRAN tient à faire la déclaration suivante :

1. Le CRAN fait part de son indignation et de sa condamnation sans appel des propos inacceptables et inexcusables tenus par le Conseiller Fédéral Christoph Blocher aussi bien quant à l'abrogation de la norme anti raciste que pour ses injures racistes envers les Africains.
2. Le CRAN appelle le Conseil Fédéral à désavouer publiquement leur collègue et à se désolidariser des propos aussi bien injurieux à l'égard des Africains ou remettant en question la norme raciste. Le Conseil fédéral devrait plus particulièrement présenter formellement des excuses aux Africains ainsi insultés par un de ses membres.
3. Le CRAN invite les représentants de tous les Etats africains en Suisse, en particulier l'ambassadeur de l'Afrique du Sud (pays qui, il y a encore une dizaine d'années, avait sa population Noire vivant dans le déni de tout droit et de toute dignité sur la base des représentations racistes de la minorité Blanche), à condamner vigoureusement les dérives racistes d'un membre du gouvernement suisse.
4. Le CRAN appelle à la démission immédiate de M. Blocher dont les dérives fascisantes et ultra-racistes ne font plus de doute et dont le maintien au gouvernement constitue dès lors un danger récurrent pour l'Etat de droit et une honte pour l'image de la Suisse.
5. Le CRAN invite toutes les forces vives du pays, profondément attachées au respect de la diversité, des droits et de la dignité de toute personne quelque soit ses origines ou sa « race », à faire front à l'intolérance et au racisme rampants en train de se développer à la faveur des incitations répétées d'un membre du gouvernement.

Le Comité de gestion du CRAN

Copie:

- Ambassadeurs des pays africains en Suisse
- Rapporteur de l'ONU pour le racisme
- Haute Commissaire de l'ONU pour les droits de l'Homme